

[france3-regions.franceinfo.fr](https://france3-regions.franceinfo.fr)

## Il avoue avoir tenté d'acheter des images pédopornographiques sur le "dark web" : un surveillant dans un collè

Clémence Blanche

3-4 minutes

---

Un homme de 21 ans, surveillant dans un collège d'Évreux (Eure), a été interpellé entre le 23 et le 27 mars 2026 pour avoir tenté d'acheter un lot d'images pédopornographiques. Sa garde à vue a été levée il y a une dizaine de jours, le temps d'analyser son matériel informatique.

Il a été repéré lors d'une vaste opération policière : un homme de 21 ans, domicilié à Guichainville et surveillant d'un collège à Évreux (Eure), a été interpellé entre le 23 et le 27 mars 2026 pour avoir tenté d'acheter un lot d'images pédopornographiques sur le *darkweb*, comme le rapportent nos confrères de la radio [ICI Normandie](#).

19 autres individus, des hommes âgés de 19 à 74 ans, ont été interpellés par l'Office Central des Mineurs (OFMIN) dans différents départements français, pour acquisition, détention et consultation habituelle d'images à caractère pédocriminel.

Le Guichainvillais a été placé en garde à vue *"il y a une dizaine de jours, il a reconnu avoir tenté d'acheter une fois un 'package' d'images pédopornographiques"*, indique le procureur d'Évreux, Rémi Coutin, à France 3 Normandie.

Il précise que le casier judiciaire de l'intéressé mentionne une seule condamnation à une peine d'amende, pour des violences physiques, en 2024. *"À ce stade, aucun autre acte illégal de sa part n'a été mis en évidence"*, ajoute Rémi Coutin.

La garde à vue a ainsi été levée afin que les enquêteurs analysent ses ordinateurs et téléphones de façon complète. L'enquête se poursuit et a été confiée à la brigade de recherches de gendarmerie d'Évreux.

Les peines concernant la pédopornographie vont [de 5 ans à 10 ans d'emprisonnement](#) et de 75 000 euros à 500 000 euros d'amende, avec des aggravations possibles comme le fait d'être un éducateur, enseignant, entraîneur sportif ou toute personne en contact avec des enfants.

*"Même la possession d'un seul fichier est punissable. La loi vise à tarir la demande autant que l'offre"*, [relate le site](#) du cabinet d'avocats Aci. La simple consultation répétée de sites pédopornographiques, sans téléchargement, est également incriminée.

Ce coup de filet français s'inscrit dans le cadre d'un signalement international, donné en janvier 2026 par un service de police allemand.

Nos voisins ont repéré une plateforme pédocriminelle sur le darkweb, sur laquelle les personnes payaient en cryptomonnaies. L'enquête a permis d'identifier 232 acheteurs potentiels répartis dans une vingtaine de pays européens.